

Châteauguay



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉMOLITION AU 292, BOULEVARD ST-JEAN-BAPSTISTE ERRATUM

AVIS PUBLIC est par la présente donné que suite à la séance du comité de démolition de la Ville de Châteauguay du 3 juin 2024, un problème technique n'ayant pas permis aux membres dudit comité de recevoir et de prendre connaissance de l'ensemble des oppositions écrites motivées dans les délais requis fait en sorte que le comité devra se réunir de nouveau pour statuer sur la demande de démolition au 292, boulevard St-Jean-Baptiste. La décision prise en date du 3 juin 2024 devient donc nulle et non avenue.

Pour cette raison, une date pour une nouvelle séance du comité de démolition sera éventuellement établie afin d'entendre ladite demande. Un avis public indiquant les modalités s'y rattachant en vertu de la Loi, incluant la date de tenue du comité de démolition, sera publié en respect des délais légaux avant la tenue de cette dite séance.

Donné à Châteauguay, ce 5 juin 2024.

Le greffier,

Me George Dolhan, notaire